

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an

La guerre qui vient

DECLARATIONS D'HITLER

Dans six mois, a déclaré Hitler, au cours d'une réunion à Berchtesgaden, le traité de Lausanne, à l'aide duquel on nous a imposé 3 milliards, ne nous coûtera plus que 3 marks.

Hitler a ajouté :

La position avantageuse prise maintenant par l'Allemagne dans le monde, devra être mise au compte de la nouvelle Allemagne; et ceux qui nous ont dirigés jusqu'à présent devront être condamnés comme traîtres, rebelles.

D'autre part, notre confrère Gibrac, correspondant parisien de la « Dépêche de Constantine », sous le titre :

L'ATMOSPHERE RESTE LOURDE

publiait ces jours-ci cet article peu rassurant :

Nous marquerons d'un classique cailou blanc la clôture de la Conférence de Lausanne. C'est la première depuis un temps mémorials où nous n'ayons pas laissé de plumes. Cela suffit pour nous satisfaire et joindre nos applaudissements à ceux qui ont salué le retour de notre Président du Conseil. C'est à lui, en effet, à son indomptable énergie, que nous devons d'avoir triomphé de la prétention de M. von Papen de nous infliger des clauses politiques qui auraient aboli effectivement le traité de Versailles.

Rappelons que, dans cette circonstance, M. Edouard Herriot n'a pas été seulement aux prises avec le Chancelier du Reich, mais aussi, ce qui était plus grave et plus dangereux, avec le Premier Britannique contre lequel le chef de notre députation dut lutter pendant d'innombrables heures, de jour et de nuit. Nous comprenons les raisons de modestie et de politesse qui ont dicté la discrétion de M. Herriot dans le compte-rendu qu'il nous a fait des négociations sur ces tragiques incidents. Mais nous croyons qu'il est de notre devoir, non pas seulement de ne pas les passer sous silence, mais, au contraire, d'insister sur les conséquences heureuses qui en ont résulté et qui, surtout, en doivent résulter pour nous.

Un piège nous était tendu qui, si nous ne l'avions évité et écarté, nous eût mis dans la plus ridicule et la plus fâcheuse des conjonctures et fatalement menés à une catastrophe.

D'abord, un acte de faiblesse de notre part eût accru et accéléré les revendications de l'Allemagne. Le moment n'aurait pas tardé de venir où l'on nous aurait appuyé sur la gorge le poignard dont nous a parlé M. Edouard Herriot. Qu'on souscrive ou qu'on n'y souscrive pas, c'était la guerre puisqu'il est des offenses que notre pays n'aurait pas consenti à souffrir.

Sans doute, nous assistons à un nouveau « tumulte » germanique. Les partisans d'Hitler et de Hugenberg sont déchaînés. Le centre lui-même jette feu et flammes. Mais cela passera. Nous avons les moyens, si elle était poussée aux dernières extrémités, de mettre un terme à cette agitation, à condition toutefois qu'elle ne rencontre pas, chez nous, de soutien et de concours. C'est une chose extrêmement regrettable et fâcheuse que, assuré de l'appui de la majorité d'Hitler, M. Herriot rencontre, chez ceux qui ont contribué à le porter au pouvoir, une hostilité qui peut, sinon renverser sa politique, du moins donner à penser à nos adversaires que de longs espoirs et de vastes pensées ne lui sont pas permis. Ce fut toujours notre grande crainte.

Nous ne devons pas perdre de vue, d'ailleurs, que tous les nuages de notre ciel ne sont pas dissipés et qu'il en reste de lourds qu'il faut que nous chassions.

Par exemple, les Etats-Unis sont mécontents que, dans le traité de Lausanne, nous ayons pour ainsi dire, tiré une traite sur eux. Nous avons maintenu cette clause de sauvegarde dont ils nous avaient signifié qu'ils ne voulaient à aucun prix. Nous en avons fait la condition même de notre renonciation au plan Young. Nous savons bien qu'au regard de bien des gens, elle reste sans signification parce qu'elle manque de sanctions positives et pratiques. Il n'en est pas moins vrai qu'à Washington, l'on y voit plus que la méconnaissance des droits des Etats-Unis. On y voit une sorte de défi porté à l'Oncle Sam, actuellement représenté par le Sénateur Borah, hargneux et

CONTRE LA GUERRE

Rassemblement !

LA GUERRE VIENT. La guerre vient de tous côtés. Elle menace tous les peuples. Elle peut, demain, éclater. Si elle met le feu à un coin du monde, elle ne pourra plus être localisée. En quelques jours, le feu dévorera tout. Et ce sera la chose sans nom, le meurtre de toute la civilisation. Toute la civilisation, le monde entier est en danger.

Nous crions : ALARME ! Levez-vous, tous ! Nous faisons appel à TOUS les peuples, à TOUS les partis, à TOUS les hommes et TOUTES les femmes de bonne volonté. Il ne s'agit pas ici de l'intérêt d'un peuple, d'une classe, ou d'un parti. Tous sont en jeu. Le salut ne peut venir que de la main de tous. Que tous agissent. Il faut faire trêve aux discussions qui nous déchirent. Unissons-nous tous contre l'ennemi commun ! Sus à la guerre ! Arrêtons-la !

Nous vous convoquons à un grand CONGRES qui soit une puissante MANIFESTATION de tous les partis contre la guerre. Nous convoquons TOUS les partis, de quel-

que point de l'horizon social qu'ils soient sortis : les syndicalistes, les socialistes, les communistes, les anarchistes, les républicains de toute nuance, les penseurs libres et les chrétiens, les sans-parti, toutes les associations de pacifistes et de résistants, les objecteurs de conscience, toutes les individualités indépendantes, tous ceux en France et dans tous les autres pays, qui sont fermement décidés, par tous les moyens, à empêcher la guerre.

Nous les prions de désigner, d'urgence, des représentants à un Comité d'organisation du CONGRES MONDIAL DE TOUS LES PARTIS, qui fixera, dans le plus bref délai, le lieu, la date, et les modalités pratiques du Congrès. Il n'y a plus un jour à perdre.

Nous n'avons pas à tracer le plan d'action à l'avance. Ce serait empiéter sur la liberté de ceux que nous convoquons. Et ce sera à eux, dans le Congrès, d'exposer librement leurs plans différents, et de chercher ensuite entre eux un accord pour l'action. CE QUE NOUS VOULONS C'EST

SOULEVER UNE IMMENSE VAGUE D'OPINION CONTRE LA GUERRE, QUELLE QU'ELLE SOIT, D'OU QUELLE VIENNE, ET QUELS QUE SOIENT CEUX QU'ELLE MENACE. Nous voulons faire rugir la volonté des peuples, de tout ce qui est sain dans l'humanité. Qu'ils contraignent la débilite insigne et équivoque des gouvernements à juguler les monstrueux instigateurs de la guerre, les profiteurs du massacre, les industries des armements, les marchands de canons, leur clientèle d'agents provocateurs et de basse presse, et toute cette tourbe qui intrigue afin de pêcher en eau sanglante.

MUSELONS LA GUERRE !

ROMAIN ROLLAND.

Prière d'adresser les adhésions à :
HENRI BARBUSSE, VIGILIA, MIRAMAR
par THEOULE (Alpes Maritimes),
ou à FELICIEN CHALLAYE, 11 bis, rue
Thiers, LE VESINET (Seine-et-Oise).

irréductible. Toute la presse Hearts, qui nous a déjà donné tant de preuves de sa francophobie, voici qu'elle s'efforce de soulever les colères contre nous. Elle y parviendra d'autant mieux que nous avons fait mauvais accueil au message du Président Hoover. L'Allemagne va chercher dans le sein de la Haute Assemblée de Washington un aliment à son espérance. Cela ne nous promet rien de bon. M. Herriot n'est pas au bout de sa tâche et de ses peines surtout. On lui refuse les concours sur lesquels il croyait pouvoir compter. Toute la question est de savoir s'il est capable de déployer, contre son extrême gauche, la volonté qui lui a valu sa victoire de Lausanne.

GIBRAC.

Pour réaliser des économies

Tenons-nous en au rapport Tirman

Nous avons fait connaître que le Gouverneur Général de Madagascar, aussitôt arrivé dans la colonie, avait adressé aux directeurs et chefs de services une circulaire relative aux économies à réaliser, principalement par la réduction des effectifs et par l'emploi moins coûteux des éléments indigènes pourvus d'une formation professionnelle suffisante.

Cette mesure allait atteindre les petits fonctionnaires français qui en auraient fait les frais, aussi regrettable, parce que la grande île est loin de la France et qu'on n'y trouve pas aisément d'emplois.

Et c'est ce que ne voulaient point les gros et moyens fonctionnaires, et tout aussitôt un comité fut chargé de rechercher — louable initiative — les économies à réaliser sur tous les traitements : 3.50 à 8 pour cent pour les traitements inférieurs à 75.000 francs, et 10 pour cent pour ceux supérieurs à ce dernier chiffre.

Il est à noter que ces réductions ne visent que les fonctionnaires en service dans la colonie et que ceux en congé ne sont pas atteints car ils supportent déjà une réduction de cent pour cent pendant tout le cours de leurs congés.

D'après notre excellent confrère la Tunisie Française une circulaire résidentielle aurait été adressée aux différentes administrations pour réduire l'effectif des fonctionnaires et, par la transformation des cadres actuels.

« Cette compression, disait-il, viserait non seulement le personnel temporaire, mais encore les titulaires du cadre métropolitain.

« On engagerait à leur place des temporaires qui seraient payés moins cher.

« Les fonctionnaires du cadre métropolitain, dont la présence ne serait pas considérée comme indispensable à la bonne marche des services, seraient remis

à la disposition du Gouvernement français. »

Nous ne nous expliquons pas l'envoi de cette circulaire puisque la Commission Tirman a fixé les cadres des diverses administrations y compris les appointements.

Tenons-nous-en donc à elle à moins que ceux-ci ne soient une charge trop lourde aujourd'hui pour le prolétariat et imitent alors ce qu'a fait le Gouverneur Général de l'Indochine et la Commission Malgache de façon à ne pas toujours frapper les petits fonctionnaires, les éternels sacrifiés, souvent dignes d'intérêt.

Une autre économie consisterait à supprimer le tiers tunisien aux fonctionnaires en congé, hors de la Tunisie; on récupérerait ainsi de grosses sommes et l'on pourrait encore supprimer des indemnités qui ne riment à rien qu'à faire passer de mécontents qui les trouvent insuffisantes. Alors à quoi bon les leur donner ?

Et puis est-il admissible qu'un fonctionnaire d'un rang élevé touche une misère de 8 à 900 francs ?

N'est-ce pas le ravalier ?

Paul LUX.

BULLETIN

En voulez-vous du gaspillage ?

Il n'y a qu'à aller faire un tour sur la route de Sousse-Sfax et Gabès, aux alentours d'Hammam-Lif, pour s'en rendre compte.

On y verra des équipes d'ouvriers occupés à peindre sur les deux côtés de la route une ligne blanche afin de marquer aux arabiers le chemin qu'ils doivent suivre, le restant de la route, c'est-à-dire le milieu, étant réservé aux automobilistes, nos écraseurs, justement enrôlés et patentés.

Faut-il que la Tunisie soit riche pour se permettre pareil gaspillage de peinture, de journées d'hommes, qu'il faudra recommencer dans six mois !

Le Résident Général sait-il cela ? Si oui, pourquoi laisse-t-il faire ? Si non, pourquoi ne le met-on pas au courant ?

En tout cas, il est inadmissible par les temps de crise actuelle, qu'on gaspille autant d'argent sans aucune utilité car les arabiers, surtout la nuit, continueront comme devant, sauf où ils risquent de rencontrer la maréchaussée, à circuler au milieu de la route sans plus se préoccuper des lignes blanches que si elles n'existaient pas.

Nous trouvons que notre confrère Benoit, de la « Tribune de Sfax », allait un peu fort quand il prenait si vivement à partie le service des Travaux Publics; aujourd'hui, en voyant ce que l'on fait

sur nos routes, et particulièrement sur celle de Sousse-Sfax et Gabès, nous finissons par croire qu'il n'avait pas tout à fait tort.

Mais là où règne le gaspillage il est du devoir du Résident Général d'intervenir et d'arrêter les dépenses inutiles.

L. de P.

Au Maroc

Une belle victoire de notre action pacificatrice

M. Saint, accompagné du général Gode, commandant la région de Meknès, a accompli l'ascension du Djebel Ayagchi (3.750 mètres). Les circonstances actuelles qui rendent possible ce voyage soulignent la victoire de notre action pacificatrice dans une contrée réputée impénétrable. Les opérations au printemps ont permis de rendre le Djebel Ayaghi accessible aux Européens.

Des postes de Talast, Meksou et Tounfit, on va désormais dans le Haut Ris.

La liaison se trouve également établie entre Tadla et Ahaussel.

L'ensemble de ces opérations constitue un progrès considérable pour la réduction du bloc dissident de la montagne berbère.

Une importante rectification du front vient d'être opérée au Tadla par l'occupation du massif Isrouta. L'occupation fut réalisée sans incident, à la première heure de la matinée du 14 juillet par un groupement de forces régulières et supplétives qui fit ensuite sa jonction avec un autre groupement établi depuis le 12 juillet sur les hauteurs et la position de Tingheret.

Le prix de l'essence a baissé de 0,50 malgré la hausse de la taxe

On se souvient sans doute, qu'au moment de la session du Grand Conseil nous avons demandé un relèvement de la taxe sur l'essence des autos qui aurait produit vingt ou vingt-cinq millions supplémentaires au budget.

Le Grand Conseil, dans un but qui nous échappe, ne fit droit qu'en partie — à notre demande.

Aujourd'hui, un industriel fixé à Sfax, parce qu'il n'a pu obtenir l'emplacement qu'il désirait à la Goulette, vient d'abaisser de 6 fr. 50 à 6 francs les 5 litres d'essence, et les autres sociétés, devant cette baisse, ont dû baisser pavillon mais elles n'ont diminué le prix que de 0,25, ce qui est insuffisant car les frais de l'industriel de Sfax sont plus élevés en raison même du défaut d'installation à la Goulette.

Maintenant rapprochons ces prix de 6 fr. et 6 fr. 25, de ceux pratiqués à Alger, 9 fr. les 5 litres; en France, 9 et 8,50; au Maroc, 7,75, 8 et 8,50. Il y a donc une marge sensible entre les uns

et les autres, et surtout les nôtres, qui n'auront pas échappé à l'Administration des Finances qui, lors de l'établissement du prochain budget de l'exercice de 1933, devra relever la taxe afin de mettre le prix de l'essence en concordance avec ceux pratiqués en France, en Algérie et au Maroc.

Ce sera, pour le moins, plus d'une trentaine de millions qui tomberont dans l'escarcelle de M. Benoit-Taine et seront les bienvenus.

Et qu'on ne s'imagine pas que cela arrêtera la folie de l'auto qui s'empare de chacun, grâce aux bas prix pratiqués et, surtout, aux facilités accordées par les marchands, ce qui a fait dire à l'excellent M. Dalloz, président de la Chambre Correctionnelle, « que nous étions tués par des autos qui n'étaient même pas payées ! »

Très juste, M. le Président, aussi faut-il profiter de cet engouement pour augmenter les recettes du trésor et diminuer, peut-être, le nombre des accidents.

Jacques COEUR.

Pour la santé publique

Combien de nouveaux pauvres, âgés, aux revenus infimes, qui traitent lamentablement leur vie après cinquante ou soixante années de travail, pour eux l'extension des maisons de retraite, sous la forme de pension de famille paraît urgente.

Créer dans chaque centre un office d'hygiène, avec une infirmière visiteuse, une assistance sociale, serait d'une absolue nécessité.

De même qu'il existe obligatoirement dans chaque ville ou contrôle civil un service vétérinaire, pourquoi pas aussi un service médical « humain » ?

On fait une sélection pour la reproduction de la race animale; les meilleurs produits, les sujets, les plus sains, sont choisis, et l'on ne fait rien pour la création de la génération. La race humaine serait donc moins intéressante ?

Une visite de médecin, un certificat prénuptial exigé comme pièce réglementaire pour mariage serait d'une utilité urgente car la guerre a fait beaucoup de victimes pour ne pas dire d'avariés.

La plupart des contagieux qui se marient pèchent souvent par ignorance.

F. DREVON.

Echos et Nouvelles

LE MOULED

Le Mouled est une des grandes fêtes de l'Islam qui est célébrée par tous car elle marque la naissance du prophète.

Pendant les trois jours qu'elle dure, dans les familles on prépare une polinta au sucre dont on se régale et s'en pourléche les bobbies.

Mais cette année avec la dure crise que nous traversons nombre de familles n'auront pu s'offrir le mets traditionnel.

Du côté de la Cour la cérémonie en vigueur a été observée, et la polinta a dû, comme de juste, être le plat de résistance et favori de tous.

Complimentons S. A. le Bey sur sa bonne mine et son endurance.

AUX DEPARTS

M. le Résident Général, Mme Manceron et leurs enfants, le Commandant Beucler, M. Labadie, directeur des Domaines et de la Colonisation, M. Benoit-Taine, directeur général des Finances, M. le Procureur et Mme Vayssié, M. Ducos de la Haille, directeur de la Justice tunisienne, etc., etc., les uns par l'avion, les autres par le bateau.

MARIAGE PRINCIER

On annonce le prochain mariage du prince Hachemi, fils de notre regretté ami le prince Azzedine-bey, avec Mlle Bel Khodja, nièce de nos amis MM. Mohamed Bel Khodja, caïd de Bizerte, et Saddok Bel Khodja, vice-président de la Cour des Comptes dont nous annonçons, d'autre part, la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs mariés.

AUX RETOURS

Notre ami, M. Jarmon, propriétaire de la Pharmacie du Marché, membre de la Chambre de Commerce est de retour parmi nous après quelques semaines passées en France.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Enfin, mieux vaut tard que jamais. Nous connaissions depuis plusieurs semai-

nes les propositions qui avaient été faites et notre étonnement était grand de ne point les voir sortir. C'est chose faite aujourd'hui et nous adressons nos vives et sincères félicitations aux nouveaux promus qui sont faits chevaliers de la Légion d'honneur, juste récompense de leurs bons et loyaux services et de leur dévouement à la France :

M. Bel Khodja Sadok, sous-chef de service à la Direction générale des Finances ;

M. Djait Ahmed ben Younés, sous-chef de bureau à la Section d'Etat de la Direction générale de l'Intérieur ;

M. Toriki Mohamed, sous-chef de bureau à la Direction générale de l'Intérieur.

ET DANS LE NICHAN IFTIKHAR

Il nous est particulièrement agréable de féliciter notre vieil ami, le général Ali Sakkat, cheikh-el-Médina et président de la Municipalité qui a reçu le Grand Cordon, notre ancien secrétaire, Joseph Bonici, imprimeur, et M. Edmond, directeur du Magasin Général, décorés de la Légion d'honneur pour faits de guerre, celle de commandeur.

LA PERTE DU PROMETHEE

La perte de ce sous-marin, le 1^{er} de la série, qui a causé 57 morts au cours de ses exercices d'essais, fut un deuil général pour la France.

Partout le 14 juillet fut célébré avec le moins d'éclat et de réjouissances possibles. Les bals furent supprimés à peu près partout, en Algérie comme en France.

Pourquoi faut-il qu'à Saint-Germain, pendant les deux soirées, les bals furent très courus et animés ?

Nous ne voudrions faire nulle peine, même légère, à la municipalité de cette localité qui a, à sa tête, un glorieux combattant de la grande guerre, mais en cette circonstance on aurait aimé le voir imiter ses collègues de Constantine, Bône, Philippeville, etc, etc.

Voici Constantine :

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET
Suppression des réjouissances publiques

En raison du deuil qui vient de frapper la France, la Marine militaire et les familles des victimes du naufrage du sous-marin « Prométhée », le maire a l'honneur d'informer ses concitoyens que toutes les réjouissances publiques prévues à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet seront supprimées en signe de deuil.

Pour le Maire absent :
Le 1^{er} Adjoint :
Dr LIAGRE.

Puis Bône :

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET
Suppression

En raison du deuil qui vient de frapper la France, par le naufrage du sous-marin « Prométhée », le Maire de la Ville de Bône a l'honneur d'informer ses concitoyens que toutes les réjouissances publiques prévues à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet seront supprimées en signe de deuil.

En conséquence, le concert et le bal de jeudi n'auront pas lieu.

Pour le Maire absent :
Le 1^{er} Adjoint :
E. VOUILLEMONT.

Les autres arrêtés de Philippeville, etc., sont à l'unisson.

A LA C.F.T.

On parlait depuis quelques mois du départ de M. Maron, le distingué directeur de la C.F.T. qui a donné des preuves de son savoir dans la haute charge qu'il assumait depuis quelques années. Du reste il avait été à bonne école au P.-L.-M., le réseau le plus important de France, et l'un des mieux administrés, sinon le mieux de tous.

M. Maron avait créé, entr'autres, le train de touristes qui permettait en six jours de voir ce que la Tunisie a d'intéressant dans la région du Sud.

Et ce n'est pas de sa faute si les chemins de fer ne donnent pas aujourd'hui des résultats très satisfaisants.

Il faut en rechercher plus haut la responsabilité, mais ceci fera l'objet d'autres articles car nous voulons prouver que les Travaux Publics ont leur part et sont seuls responsables du marasme de nos chemins de fer en laissant les autos les concurrencer par les tarifs exagérés, ou plutôt par l'impôt exagéré, ce qui pousse le public à se servir de l'auto, moins chère.

Pour aujourd'hui regrettons que M. Maron n'ait pas cru devoir consentir le sacrifice que la situation, ou plutôt la crise, commandait, et souhaitons-lui un bon repos dans sa retraite dauphinoise.

On parle de M. Altérac, sous-directeur, pour le remplacer. Mais celui-ci, nous dit-on, vient de tomber gravement malade.

Tout le monde regrettera cette maladie et fera des vœux pour le prompt et complet rétablissement du futur directeur de la C.F.T.

M. Bel, ingénieur, chef de service de la voie vient de prendre sa retraite après 33 ans de Compagnie.

Il emporte les regrets de tous ses collaborateurs qui ont tenu à les lui exprimer au cours d'une charmante réunion où des discours faisant son éloge furent prononcés.

UN BEAU GESTE

Notre excellent confrère la « Dépêche Tunisienne » dit qu'Abd'ul Hamid est allé s'incliner le 14 juillet devant la tombe du Soldat Inconnu pour y déposer une gerbe de fleurs, puis au cimetière de Vaugirard devant la tombe de M. Paul Doumer.

Cet ancien sultan du Maroc a oublié les massacres ordonnés par lui de nos compatriotes à Fez en 1912.

Quant on a sur la conscience la révolte des Askris qu'il poussa à l'assassinat des nôtres, on reste chez soi et l'on tâche de se faire oublier.

L'ELECTRIFICATION DU RESEAU
OUED-KEBERIT-DUVIVIER

Les chemins de fer algériens de l'Etat viennent de réussir avec plein succès la mise sous tension et des trains ont été essayés sur la ligne électrifiée de 110 kilomètres en courant continu 3.000 volts destinée à assurer l'évacuation vers Bône des minerais de fer de l'Ouenza et des phosphates du Kouif.

Cette ligne au profil particulièrement accidenté permet d'utiliser dans les déclivités le freinage par récupération sur les puissantes locomotives de 2.400 chevaux.

TABARKA, STATION BALNEAIRE

Oui, parfaitement, mais en attendant le plus bel hôtel de la localité, des Mimosas, a dû fermer ses portes faute de clients.

Il faut donc réagir contre ce snobisme d'aller chaque année passer l'été en France et tâcher de retenir au bercail les fonctionnaires et les instituteurs.

Hors de là, point de salut, car ils forment la majorité des partants dès que juillet arrive.

Et puis cela énerve ceux qui, faute de pécuie ou pour d'autres raisons, sont obligés de rester au rivage où, entre nous, l'été est supportable, surtout celui-ci.

LE PORT DE LA CHEMISE-POLO

La jeunesse de Sousse est en effervescence. Le vice-président de la commune, M. Clabé, vient, en effet, d'expliquer un arrêté datant du 14 juin 1909, ainsi conçu : « Nul ne peut circuler dans le périmètre communal de Sousse s'il n'est, tout au moins, vêtu d'une chemise serrée à la ceinture et placée dans l'intérieur du pantalon ».

Il paraît qu'à cette époque, notre regretté ami, le Sénateur François Gallini, avait voulu réprimer les abus d'une certaine catégorie d'immigrés, habitués à porter la chemise longue par-dessus le pantalon.

Or, en 1932, la mode a remis en vogue cette tenue et des jeunes circulaient à Sousse avec des chemises-polo, dont la transparence a incité la Municipalité à prendre des mesures de protection de la morale.

La jeunesse proteste en se retranchant derrière la mode. La Municipalité maintient son point de vue. On ne sait comment se terminera le conflit...

La décence aura-t-elle le dernier mot ?

BREVET TUNISIEN N° 3862

M. Georges Walter, ingénieur, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3862, du 17 août 1929, relatif à : « Procédé pour la fabrication de corps creux en matière agglomérée et machine pour sa mise en œuvre », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

P. L. M.

ENREGISTREMENT DIRECT DES BAGAGES POUR UN PORT DE DEBARQUEMENT EN AFRIQUE DU NORD OU EN CORSE.

Les voyageurs partant d'une gare P.-L.-M. pour l'Afrique du Nord via Marseille peuvent enregistrer directement leurs bagages pour le port de débarque-

ment, en présentant leur titre de parcours par fer et leur billet de passage.

Ceux qui se rendent en Corse via Marseille, Toulon et Nice peuvent obtenir les mêmes facilités en présentant leur billet de chemin de fer et une pièce attestant que leur place est retenue à bord. Pour obtenir cette dernière pièce, il leur suffit d'adresser, 5 jours avant leur départ, à l'une des Agences de la Compagnie Fraissinet : 5, rue Beauveau à Marseille, quai du port Marchand à Toulon, 7, rue Antoine Gauthier à Nice, une « demande de place » (accompagnée d'un timbre pour la réponse) sur formule que délivrent les gares.

1° les bagages de cabine, qui sont enregistrés seulement pour la gare desservant le port d'embarquement (des valises et autres bagages « à main » entrent dans cette catégorie) ;

2° les bagages de cale, qui sont enregistrés pour le port de débarquement.

Tous les colis doivent être bien conditionnés et munis d'une étiquette portant le nom du destinataire et la désignation de la gare ou du port de débarquement.

BREVET TUNISIEN N° 3515

M. Pansky Adolpho, ingénieur chimiste à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3515, déposé le 28 mai 1927 et délivré le 4 août de la même année, relatif à : « Dispositif pour l'extraction des matières grasses à basse température », désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

KORBOUS

La Cie des Eaux Thermales de Korbous, désireuse de satisfaire sa nombreuse et fidèle clientèle, l'informe qu'elle louera, comme l'an passé, ses villas et appartements à des prix très réduits, pendant la saison d'été qui a commencé le 1^{er} juin.

Tarifs et renseignements sur demande à la Direction Générale, 5, avenue de Paris, Tunis, et à la Direction de l'Exploitation à Korbous. Téléphone : 4.

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier

LE CHAT NOIR



EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT

Simon
TUNIS

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liquères de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Changement de direction
Gérant : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. I.E GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. — Repas à 10 fr. — Pension 500 fr. demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus geud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles -- TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° 1624
AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue. CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine

Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs
Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, org., maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(28^e ANNEE)

28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone 18.96

Vous qui désirez vendre Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquiescer sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Hammam - plage - Les Pins

LE MEILLEUR PATRIMOINE POUR VOS ENFANTS

Achetez leur un lot de terrain à proximité de la ville, sur belle plage, au grand air, au nouveau lotissement de « HAMMAM-PLAGE-LES PINS ».

Lots d'environ 500 à 1.000 m² de 7 à 12 francs le mètre carré payables 100 à 250 francs par moi, sans obligation de construire.

Plus value certaine

Pour visiter, renseignements ou recevoir plan : voir ou écrire à

Ange NACCACHE, 6, Rue d'Alger - TUNIS
Téléphone 10.40

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le lundi premier août 1932, à 9 heures du matin, il sera procédé aux bureaux des Habous de Grombalia à la location aux enchères publiques d'une carrière de pierres située dans l'enchir Errah-dani El Kebir, habous de Sidi Bou-Ar-goub, pour une durée de quatre ans sur une mise à prix de 2.800 fr. par an.

Pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser à l'Agence des Habous à Soliman ou au Bureau Foncier N° 28 de la Djemaia.

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
11, Rue Al-Djazira, 41

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

ANIS BERGER

Claude Berger et Cie - Marseille
Apéritif Anisé

Pianos

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre
L. de Laeroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches
TUNIS

Eaucourante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié des sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits divers. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.

Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

Comptoir National d'Escompte
de Paris

Société Anonyme au capital de 100 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Agence en Tunisie :

TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR
MONASTIR - SFAX - SOUSSE

Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS
- Dépôt de Colis -

VÊTEMENTS



J. BELL

V. DARVAUX
réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS

Vêtements
Civils et
Militaires

Rayon spécial
de décorations
et insignes

Maisons recommandées

Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigés par M. le Dr Cu-nod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 - 1, rue Zarkoun - Tunisie

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères et Cie, propriétaires res.

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MJSCT

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjers-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba-Ksour, Nabeul, Djerba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas
admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments

PAUL POTIN
L'EPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry - TUNIS
Téléphones : 187 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2